

[cafepedagogique.net](https://www.cafepedagogique.net)

## Groupes de besoins : les nouvelles recommandations kafkaïennes du ministère

*Café pédagogique*

3-4 minutes

---

Groupes de besoins : les nouvelles recommandations kafkaïennes du ministère

Dans un courrier adressé aux recteurs le 11 juin dernier et en amont de [la publication du rapport de l'IGESR](#), la Dgesco donne 3 consignes concernant les groupes de besoins. Ce courrier, digne d'une situation kafkaïenne, mérite une lecture attentive des équipes. Il est demandé de :

- mettre l'accent sur les compétences précises et non plus sur le niveau des élèves ;
- ne pas faire de groupes d'élèves dont la nature des besoins est différente... (séparer les SEGPA des ULIS, des allophones, des perturbateurs, etc) ;
- garder la possibilité de regrouper les élèves dans leur classe de référence...

Le ministère réinventerait-il la classe hétérogène ? La réforme des groupes de niveaux se dégonfle ainsi lentement mais sûrement. Il est désormais question « *d'apprentissage commun et de différenciation pédagogique* ».

Du rapport, le ministère retient ce qu'il veut et souligne notamment « *une hétérogénéité des organisations* » ainsi qu'une « *exploitation inégale des résultats aux évaluations nationales pour cibler les besoins des élèves* ». Marche arrière sur les groupes mais pas sur les évaluations nationales rendues obligatoires quasiment à tous les niveaux.

*Extrait du courrier :*

**Objet :** Mettre en place des groupes de besoins en français et en mathématiques en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2025

Avant la fin de cette année scolaire, je tenais à saluer tout particulièrement l'engagement des équipes de collège au service de la réussite de tous les élèves. Elles ont œuvré pour mettre en place les évolutions pédagogiques engagées en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> et ont permis un mouvement collectif de réflexion autour des pratiques et des organisations.

Cette organisation en groupes de besoins s'articule autour de trois objectifs :

- déployer une action pédagogique ciblée grâce à des approches personnalisées, à partir des besoins effectivement constatés des élèves et de leur degré de maîtrise des connaissances et des compétences requises pour une meilleure réussite de chacun ;
- garantir à tous les élèves l'acquisition progressive et la maîtrise des connaissances et des compétences attendues à chaque niveau avec une attention spécifique aux plus fragiles ;
- renforcer la confiance de tous les élèves en leur capacité d'apprendre et de réussir au collège.

Le déploiement de cette mesure s'inscrit dans le cadre réglementaire du décret du 4 avril 2025. Il fait l'objet d'une évaluation approfondie de l'IGESR et de la DEPP.

D'ores et déjà, le suivi national et académique du déploiement de cette mesure par les corps d'inspection fait apparaître, dans ses premiers constats, une hétérogénéité des organisations ainsi qu'une exploitation inégale des résultats aux évaluations nationales pour cibler les besoins des élèves.

En vue de la prochaine rentrée, je souhaite rappeler les principes suivants.

Il est en premier lieu recommandé de mettre l'accent sur l'acquisition de compétences précises, plutôt que sur le niveau général des élèves dans les deux disciplines. Ainsi la capacité à lire de manière fluide, la maîtrise du

lexique, les stratégies élémentaires de compréhension, la connaissance des nombres, les automatismes des faits et des procédures mathématiques ainsi que les bases de la résolution de problèmes, qui sont essentiels à la réussite des élèves au collège, seront privilégiés pour la constitution des groupes.

En deuxième lieu, il vous est demandé de veiller à ne pas constituer des groupes d'élèves dont la nature des besoins est différente : élèves de SEGPA, élèves d'ULIS, élèves allophones ou ex-allophones, élèves en situation de pré-décrochage, élèves au comportement perturbateur.

<sup>1</sup> Enquête nationale DGESCO à destination des chefs d'établissement, février 2025.

En troisième lieu, il vous est demandé de veiller à bien mettre à profit la possibilité de regrouper les élèves dans leur classe de référence, afin de ne pas perdre de vue les finalités d'apprentissage commun, une fois les compétences mieux maîtrisées par tous à l'issue de travail en groupe.

L'expertise de l'équipe pédagogique, le soutien des corps d'inspection, ainsi que les « tests spécifiques » des évaluations nationales constituent un levier essentiel pour mener ce travail de personnalisation et de différenciation des enseignements.

Pour accompagner les équipes dans ces évolutions, des ressources sur Éduscol sont par ailleurs disponibles sur : <https://eduscol.education.fr/4014/les-groupes-en-francais-et-en-mathematiques-en-6e-et-en-5e>

La poursuite des groupes de besoins en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> s'inscrit dans une dynamique plus large de lutte contre la difficulté scolaire au collège et d'accompagnement des élèves, en lien avec Devoirs faits, les stages de réussite et tous les projets menés au sein des établissements de vos académies.

Dès la rentrée scolaire 2025, une nouvelle étape s'engage avec la mise en œuvre d'une stratégie de réussite en classes de 4e et de 3e. Cette stratégie vise à consolider les acquis des élèves identifiés comme fragiles, à renforcer leur accompagnement, et à préparer plus efficacement la réussite au DNB et à l'orientation. Elle prolonge ainsi le travail amorcé en 6e et en 5e, dans une logique de parcours progressif, structuré et personnalisé.

Pour la ministre et par délégation  
la directrice générale de l'enseignement scolaire



Caroline PASCAL